

Procès-Verbal du conseil municipal

du 01/04/2026 18h30

Présents : TISSEYRE Jacques, FERRIE Manuella, TISSEYRE Gilles, POSTEL-GAOUAR Emilie, BLANCHARD Sylvain, SERGENT Anne-Céline, MARTINEZ Jean-Paul

Procurations : néant

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Délibérations :

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026
- Vote des subventions aux associations
- Fixation indemnités maire et adjoints
- Validation modification éclairage public
- Projet sécurisation D 626
- Informations et questions diverses

Compte-rendu : secrétaire de séance : FERRIE Manuella

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

La situation des comptes de la commune est saine. Il est donc proposé, comme les années précédentes de ne pas augmenter la part communale. Une analyse plus approfondie sera menée afin d'estimer les évolutions envisageables dès l'an prochain.

Résultat du vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

3. Vote des subventions aux associations :

Il est décidé à l'unanimité d'accorder des subventions aux associations ci-dessous :

- ✓ APE Association Parents d'Eleve Moulin-neuf Caudeval : 150€
- ✓ La flamme du Kercors (pompiers) : 150€
- ✓ Comité des fêtes : 1000€
- ✓ Restos du cœur : 150€
- ✓ Parchemin : 20€

4. Fixation indemnités maire et adjoints

Le Maire propose d'octroyer les indemnités ci-dessous sur la base du document « Statut de l' élu - Indemnités de fonction des élus » précisant les montants maximums des indemnités et rappelant les principes généraux

Maire : 800€ mensuel

Adjoints : 250€ mensuel chacun

Les frais de déplacements liés à l'exercice des activités déléguées sont inclus dans ces indemnités

Résultat du vote : Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 1

Le Maire prend un arrêté (arrêté N°01-2026) fixant les délégations aux adjoints pour intervenir sur certaines activités dans certains domaines

Les frais de déplacements des conseillers municipaux, autres que le Maire et les Adjointes, liés à l'exercice des activités des commissions à laquelle ils participent seront remboursés :

Résultat du vote : Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 1

5. Validation modification éclairage public

Après analyse, avant mise en œuvre, du dossier « rénovation éclairage public », il s'avère que quelques petites modifications sont nécessaires afin de prendre en compte des remarques qui avaient été faites précédemment

- Déplacement du lampadaire N° 001AD006 sur le poteau EDF proche de l'ex cabine publique car le poteau EDF sur lequel est fixé la console actuellement est en mauvais état.
- Création d'un point d'éclairage supplémentaire sur la route de Bellegarde pour éclairer le croisement « route de Bellegarde – rue de derrière l'école » sur poteau béton EDF existant. Ce point lumineux sécurisera le parking.

Résultat du vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

6. Projet sécurisation D 626

Le Maire propose de lancer le projet de sécurisation de la traversée du village par la route Départementale D626. L'objectif est d'avoir un projet finalisé en Octobre 2026 pour demande de subventions et réalisation en 2027.

- La commission travaux/sécurité est en charge de ce dossier

Résultat du vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

7. Informations et questions diverses

- Mise au norme/rénovation bâtiment mairie

Le Maire propose de réunir les éléments nécessaires au lancement du projet de mise au norme/rénovation du bâtiment de la mairie afin d'identifier clairement les motifs pouvant justifier le lancement de ce projet.

Cela nécessite, à minima d'organiser une visite des locaux non habités et aussi de la visite de l'appartement (après accord des locataires).

Une présentation du constaté sera faite au prochain Conseil municipal pour décider de la suite à donner

- Communication via site web Panneau Pocket => à mettre en place avant fin Juin

Présentation les avantages inconvénients afin de savoir si cet outil peut convenir comme moyen de communication vers les habitants

- La commission communication est en charge de ce dossier

- Secrétaire de mairie : recherche de remplaçante suite au départ de Christine en Avril 2027
- Réfection de la station d'épuration
 - Lancer l'étude pour connaître les actions à mener pour rénover la station
 - Budget à prendre sur eaux et assainissement
 - Visite prévue le jeudi 16 Avril 2026

- La commission fluide, réseaux, énergie est en charge de ce dossier

Pour info :

- Le groupe WATHSAPP « Info mairie Peyrefitte du Razès » a été créé
- Tarifs colombarium/concessions : à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil pour fixer les tarifs

Le Conseil Municipal est clos à 19h50

